

Monsieur le Maire de la Ville d'Hendaye,
Monsieur Kotte ECENARRO,

Hendaye, le 26 juillet 2019

Objet : Pétition pour la prise en compte des préjudices causés aux commerçants hendayais dans le cadre de l'organisation du contre-sommet du G7

Monsieur le Maire,

Nous avons assisté, lundi 22 juillet, à la réunion qui s'est tenue en présence de M. le Sous-Préfet qui ne nous a malheureusement pas donné suffisamment d'informations pour nous permettre d'envisager sereinement la tenue du contre-sommet du G7 à Hendaye du 19 au 26 août prochain.

Nous avons bien pris note que le « Village Alternatif » serait situé au cœur du centre-ville d'Hendaye afin de ne pas perturber la zone plus touristique du quartier de la plage et du littoral.

Par conséquent, nous pouvons logiquement imaginer que l'accès au centre-ville sera fortement perturbé, ainsi que tous les autres quartiers, durant toute la période, soit 8 jours à minima, ce qui aura bien entendu une conséquence préjudiciable sur nos activités respectives.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de formuler les demandes ci-dessous.

1- En effet cet évènement impactera économiquement toute la ville : le Quartier de la Gare, le Quartier des Joncaux, le Quartier de la Plage et le Centre-ville. Il nous semble évident que l'organisation de ce contre-sommet va entraîner une désertion des habitants, des vacanciers et des frontaliers dans toute la ville, sur la deuxième quinzaine du mois d'août.

Par ailleurs, l'implantation du « Village Alternatif » en centre-ville va entraîner une forte baisse de la fréquentation pour tous les commerçants hendayais, y compris ceux réalisant la plus grande part de leur chiffre d'affaires pendant la saison estivale et notamment au mois d'août. Nous vous demandons de ce fait de nous accorder une compensation pour la perte de CA constatée pendant toute la durée du contre-sommet, y compris avant le 19 et après le 26 août si des perturbations et difficultés d'accès venaient à être constatées en dehors des dates officiellement annoncées.

Nous souhaitons que le calcul des pertes financières liées à cette baisse d'activité soit basé sur la comparaison du CA du seul mois d'août 2019 avec la moyenne du chiffre réalisé le même mois au cours des 3 exercices précédents.

Nous souhaiterions également qu'un ordre de fermeture de toutes les entreprises et commerces soit décrété le samedi 24 août, jour de la manifestation, afin de faciliter les procédures d'indemnisation liées à la perte de chiffre d'affaires que nous connaissons de façon certaine ce jour-là.

- 2- Eu égard aux problèmes fréquents de stationnement que nous rencontrons déjà en centre-ville – auxquels s'ajouteront les difficultés liées à la présence des participants au contre-sommet sur cette zone – nous demandons à ce que nous soient allouées des places de stationnement dans le nouveau parking INDIGO de la rue de l'Église. Nous proposons que tous les chefs d'entreprises qui en feront la demande, ainsi que chacun de leurs salariés présents entre le 19 et le 26 août, puissent bénéficier d'une place de stationnement gratuite pendant la période. Nous pourrions, pour cela, vous fournir la liste des effectifs et les immatriculations des véhicules concernés, pour toutes les zones commerçantes de la ville.
- 3- Dans le même ordre d'idée, nous proposons que les services de la Mairie fournissent à tous les commerçants, ainsi qu'à leurs salariés, des PASS leur permettant d'accéder ou de quitter, en cas de problèmes qui pourraient entraîner des contrôles de police, les zones où se rassembleront les opposants au G7.
- 4- Par ailleurs, étant donné que les événements de l'année écoulée ont montré, partout en France, que des rassemblements pacifiques peuvent malheureusement dégénérer et donner lieu à d'importants désordres et affrontements, nous vous demandons d'instaurer des rondes de police permanentes dans toutes les rues du centre-ville particulièrement et dans les autres quartiers de la ville, de façon à protéger les riverains et professionnels qui se trouveront dans la zone de rassemblement et qui pourraient être amenés à solliciter l'intervention des forces de l'ordre.
- 5- Enfin, nous réitérons notre demande pour que nous soient communiqués dans les meilleurs délais les parcours des manifestations du samedi 24 août, afin que les commerçants, se trouvant sur ces parcours ou à proximité, puissent, avec l'aide financière de l'état ou de la mairie, prendre les mesures adéquates pour protéger leurs commerces.

Conscients que vous mettrez tout en œuvre pour que ce contre-sommet du G7 se déroule dans les meilleures conditions, nous espérons :

- 1) que vous prendrez en compte nos préoccupations légitimes et donnerez une suite favorable à nos demandes afin que nos entreprises ne soient pas lourdement impactées.
- 2) que les mesures prises en faveur des habitants et commerçants biarrots dans le cadre du G7 s'appliqueront aux habitants et commerçants hendayais dans le cadre du contre G7.

Dans l'attente de vous lire à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations

Des Hendayais inquiets.

Copie de ce courrier à Monsieur Hafty, Directeur d'Hendaye Tourisme & Commerce